

(i) provide a transmission of more than 90 per cent outside the reflection band and a reflection of more than 75 per cent inside the reflection band, have less than 15 nm bandwidth and are matched to the frequency of the display light source,

(ii) provide a rear projection screen brightness gain of more than 10 times the gain of a Lambertian scatterer that has an equivalent area, and less than 10 per cent variation in brightness across the exit aperture, or

(iii) are specially designed for use in helmet-mounted displays.

Electronic Vacuum Tubes and Cathodes

1558 (1) In this item,

“frequency tuning time” means the time required to change the operating frequency from a starting frequency through the maximum frequency through the minimum frequency and return to the starting frequency, that is, through one complete tuning cycle, and is equivalent to the reciprocal of twice the dither rate; (*temps d'accord de la fréquence*)

“instantaneous bandwidth of half an octave” means an instantaneous bandwidth in which the highest operating frequency is 1.5 times the lowest operating frequency. (*bande passant instantanée d'un demi octave*)

(2) Electronic vacuum tubes and cathodes, and components specially designed therefor, as follows:

(a) tubes, other than those specially designed for civil telecasting according to CCIR or OIR standards, in which space charge control is utilized as the primary functional parameter, including triodes and tetrodes, as follows:

(i) tubes that are rated for continuous wave operation above 4 GHz at the maximum rated anode dissipation,

(ii) tubes that are rated for continuous wave operation within the frequency range of 0.3 to 4 GHz and for which, under any condition of cooling, the product of the maximum rated anode dissipation, expressed in watts, and the square of the maximum frequency, expressed in gigahertz, at the maximum rate anode dissipation is greater than 10^4 , other than tubes that are specially designed for television transmitters operating in the frequency range of 0.47 to 0.96 GHz and that are rated for operation without a grid current, for which the product of the rated anode dissipation, expressed in watts, and the square of the maximum frequency, expressed in gigahertz, is not greater than 2×10^4 ,

(iii) tubes that are rated only for pulse operation above 1 GHz and have a maximum peak pulse output power greater than 45 kW,

(iv) tubes that are rated only for pulse operation within the frequency range of 0.3 to 1 GHz and for which, under any condition of cooling, the product of the peak pulse output power, expressed in watts, and the square of the

d) éléments optiques du type à diffraction, spécialement conçus pour des écrans de visualisation et qui, selon le cas:

(i) ont une transmission de plus de 90 pour cent en dehors de la bande de réflexion et une réflexion de plus de 75 pour cent à l'intérieur de la bande de réflexion, ont une bande passante de moins de 15 nm et sont accordés à la fréquence de la source lumineuse du visuel,

(ii) ont un gain de luminance de l'écran de projection arrière de plus de 10 fois le gain d'un diffuseur de Lambert de surface équivalente et une variation de luminance à travers l'ouverture de sortie de moins de 10 pour cent,

(iii) sont spécialement conçus pour être utilisés dans des visuels montés sur casque.

Tubes électroniques à vide et cathodes

1558 (1) Les définitions qui suivent s'appliquent au présent article.

«bande passante instantanée d'une demi-octave» Bande passante instantanée dont la fréquence de fonctionnement la plus élevée est de 1,5 fois la fréquence de fonctionnement la plus basse. (*instantaneous bandwidth of half an octave*)

«temps d'accord de la fréquence» Le temps nécessaire pour modifier la fréquence de fonctionnement en partant d'une fréquence de départ, en passant par la fréquence maximale et par la fréquence minimale, avec retour à la fréquence de départ, c'est-à-dire un cycle d'accord complet; le temps d'accord équivaut à la réciproque de deux fois le taux d'agilité. (*frequency tuning time*)

(2) Tubes électroniques à vide et cathodes, et autres composants spécialement conçus pour ces tubes, à savoir:

a) tubes, à l'exclusion de ceux qui sont spécialement conçus pour des émissions de télévision civiles conformes aux normes du CCIR ou de l'OIR, dans lesquels le contrôle de la charge d'espace est utilisé comme principal paramètre de fonctionnement, notamment triodes et tétrodes, à savoir:

(i) tubes prévus pour fonctionner en ondes entretenues à une fréquence de plus de 4 GHz à la dissipation anodique nominale maximale,

(ii) tubes prévus pour fonctionner en ondes entretenues dans la gamme de fréquences de 0,3 GHz à 4 GHz et pour lesquels, sous toutes conditions de refroidissement, le produit de la dissipation anodique nominale maximale, exprimée en watts, par le carré de la fréquence maximale à la dissipation anodique nominale maximale, exprimé en gigahertz, est supérieur à 10^4 , à l'exclusion des tubes spécialement conçus pour les émetteurs de télévision fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0,47 à 0,96 GHz et prévus pour fonctionner sans courant de grille, pour lesquels le produit de la dissipation anodique nominale, exprimée en watts, par le carré de la fréquence maximale, exprimé en gigahertz, peut atteindre 2×10^4 ,

(iii) tubes prévus pour fonctionner exclusivement en impulsions à une fréquence de plus de 1 GHz, avec une puissance de crête de sortie maximale des impulsions supérieure à 45 kW,

(iv) tubes prévus pour fonctionner exclusivement en impulsions dans la gamme de fréquences de 0,3 GHz à 1 GHz et pour lesquels, sous toutes conditions de refroidissement, le produit de la puissance de crête de sortie des